



Séance spéciale

Mercredi 15 juin 2011, 16 heures

Présidence de M. Nkili

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE

M. JAKAYA MRISHO KIKWETE,

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Le PRÉSIDENT

Nous avons aujourd'hui l'honneur et le privilège d'accueillir M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie.

Monsieur le Président, je voudrais saluer en vous un grand chef d'Etat africain. C'est un honneur et un privilège pour moi et pour tous les délégués ici présents que de vous recevoir cet après-midi et d'écouter votre message qui, je n'en doute point, nous sera fort utile dans nos réflexions.

Pour vous souhaiter la bienvenue et vous présenter, je donne la parole à M. Juan Somavia, Secrétaire général de la Conférence internationale du Travail.

Original anglais: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la CONFÉRENCE

Monsieur le Président, *rafiki yangu, Rais Kikwete. Karibu sana Geneva!*

Monsieur le Président Jakaya Mrisho Kikwete, je vous souhaite la bienvenue à la 100^e session de la Conférence internationale du Travail.

La Tanzanie, l'Afrique et le monde voient en vous un nouveau type de leadership, fondé sur la simplicité et la sensibilité, la conviction et la compassion, la justice et l'efficacité.

Vous avez servi votre pays dans divers ministères – l'énergie, les minéraux et le développement hydraulique, les finances, ainsi que les affaires étrangères. A ce moment-là, j'ai eu le privilège de travailler en étroite collaboration avec vous.

Lors des élections générales de 2005, vous avez été élu à une écrasante majorité. La population de la République-Unie de Tanzanie a réaffirmé sa confiance et reconnu vos réalisations lorsqu'elle vous a réélu en tant que Président, l'année dernière. Vous avez été honoré par vos pairs, qui ont reconnu votre engagement personnel envers la stabilité et le développement de l'Afrique, lorsqu'ils vous ont élu Président de l'Union africaine en janvier 2008.

Vous êtes aussi un ardent partisan de l'intégration régionale et du marché commun de l'Afrique orientale et australe, et vous étiez Président de la communauté d'Afrique de l'Est entre 2005 et 2010.

L'OIT se réjouit d'accompagner ce processus, notamment dans les domaines de la protection sociale et de la migration.

Vous êtes un acteur essentiel sur la scène africaine internationale, en cette nouvelle ère de justice sociale qui doit émerger si nous voulons un monde pacifique.

Je voudrais souligner ici votre stratégie *mkukuta* en faveur de la croissance et de la réduction de la pauvreté. Elle cible, notamment, une croissance équitable et génératrice d'emplois et se concentre sur des secteurs qui ont le potentiel de créer des emplois productifs et décentés, notamment pour les jeunes, les femmes et les groupes défavorisés.

Permettez-moi de saluer votre détermination à œuvrer en faveur de l'emploi des jeunes. C'est une question d'une importance capitale, non seulement pour l'Afrique, comme l'a souligné l'Union africaine, mais pour le monde entier.

Votre travail en tant que membre de la Commission danoise pour l'Afrique a donné de l'espoir et des perspectives à la jeunesse africaine et nous sommes très honorés que la commission ait demandé à l'OIT de lui apporter son concours pour la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport, en matière d'entrepreneuriat et de développement des compétences. Nous vous remercions de nous avoir fait confiance.

Par ailleurs, nous sommes fiers de soutenir votre gouvernement dans le cadre du programme de promotion du travail décent de la République-Unie de Tanzanie. Votre pays, comme tant d'autres, est confronté aux problèmes structurels qui découlent d'une faible croissance de l'emploi.

Je voudrais aussi relever que vous avez déployé des efforts considérables dans le but d'étendre la protection sociale à l'économie informelle. Ayant assumé sa fonction de pays pilote dans l'initiative «Unis dans l'action», la Tanzanie offre au système des Nations Unies la possibilité d'agir véritablement comme une famille dans le pays.

Monsieur le Président, vous nous avez déjà fait l'honneur d'intervenir à la onzième réunion régionale africaine à Addis Abeba, en avril 2007. A cette occasion, vous avez parlé de la nécessité d'instaurer une mondialisation plus équitable pour réaliser les objectifs de développement qui sont les nôtres. D'une certaine manière, vos paroles étaient prophétiques et auguraient de bien des problèmes que nous connaissons aujourd'hui.

Alors que nous sommes à un tournant décisif de l'histoire de la mondialisation et du développement ainsi que des modèles de croissance, nous sommes impatients de vous entendre à nouveau.

Pour conclure, Monsieur le Président, à l'heure où nous vous accueillons en votre qualité de Président de la République-Unie de Tanzanie, je tiens aussi à rappeler que votre pays est la patrie de bien des combattants de la liberté qui ont joué un rôle considérable au cours des temps difficiles du colonialisme et de l'apartheid. C'est aussi le pays qui a inspiré le panafricanisme, cher au cœur du père fondateur de votre nation, Mwalimu Julius Nyerere.

Vous êtes l'héritier et l'expression vivante d'une tradition forte, dans une Afrique qui a confiance en ses possibilités, qui est convaincue qu'elle parviendra par ses propres moyens à aller de l'avant.

Je vous remercie infiniment d'être venu Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT

J'ai maintenant l'honneur de donner la parole à Monsieur Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie.

*Original anglais: M. Jakaya Mrisho KIKWETE
(Président de la République-Unie de Tanzanie)*

Je commencerai par vous féliciter, Monsieur le professeur Robert Nkili, ministre du Travail et de la Sécurité sociale de la République du Cameroun, pour votre élection hautement méritée à la présidence de la 100^e session de la Conférence internationale du Travail.

Je tiens à vous assurer de mon appui personnel ainsi que de celui de la délégation de la République-Unie de Tanzanie dans l'accomplissement de votre tâche.

J'aimerais également exprimer toute ma gratitude à Son Excellence Monsieur l'ambassadeur Juan Somavia, Directeur général du Bureau international du Travail, qui m'a aimablement invité à prendre la parole à cette session historique de la CIT.

Cette rare occasion d'être associé à un événement de pareille importance est pour moi un grand honneur et un privilège.

Cette session de la Conférence est tout à fait particulière pour l'OIT et l'ensemble de ses Membres. Elle est un jalon important dans son histoire. Nous le savons tous, l'OIT, fondée en 1919, a pour mission d'éliminer toutes les formes d'exploitation des travailleurs et de la main-d'œuvre.

Tout au long des 99 sessions qui ont précédé la session historique que nous réunissons aujourd'hui, le monde a été le témoin de la libération de millions de travailleurs, de la progression de la protection sociale, de la régularisation des normes du travail et de leur amélioration. Assurément, il y a lieu de célébrer ces avancées.

Mais il est un autre motif de célébration en ces grandes circonstances: l'OIT s'est avérée tout à fait remarquable. Cette organisation a fait montre d'un exceptionnel degré d'adaptabilité. Elle a survécu et s'est même renforcée régulièrement au fil des grands problèmes qui ont jalonné son histoire.

Monsieur le Président, permettez-moi de mentionner également un autre facteur important que j'apprécie concernant l'OIT. Cette organisation a constamment pris l'initiative, s'est constamment tenue au fait de l'évolution du monde.

Ainsi, l'OIT a toujours conservé toute son utilité et elle a soutenu sans fléchir les droits des travailleurs.

Il n'a donc pas été surprenant pour moi que l'OIT ait été parmi les premières organisations internationales, voire la première, à sonner l'alarme face aux

tendances négatives de la mondialisation. Il n'est pas étonnant que l'OIT ait présenté l'Agenda du travail décent pour répondre à l'appel à la justice sociale envers des millions de travailleurs dans le contexte de la mondialisation.

Cette organisation a montré la voie lorsqu'il s'est agi d'améliorer la protection des personnes vulnérables, en particulier des femmes et des enfants.

J'estime que le thème de cette session s'inscrit vraiment à point nommé, compte tenu des niveaux élevés de chômage et des problèmes de conditions de travail qui affectent tant de travailleurs.

Concentrée sur une nouvelle ère de justice sociale, la 100^e session de la CIT traite de la question fondamentale de garantir des services de base et des mesures de protection aux travailleurs pauvres, vulnérables ou marginalisés.

L'accent y est mis également sur l'importance qu'il y a à offrir des possibilités de travail décent, ce qui, par définition, signifie créer des emplois productifs et sûrs, des emplois qui garantissent le respect des droits du travail et qui fournissent un revenu adéquat aux travailleurs, qui assurent la protection sociale et qui permettent le dialogue social ainsi que la négociation.

Monsieur le Président, cette session se tient alors même que la mondialisation continue de poser des problèmes et d'offrir des possibilités, aussi bien aux pays que pour ce qui est du travail de l'OIT.

La relation qui existe entre la mondialisation et le monde du travail est une relation d'interdépendance. Le succès de la mondialisation dépend des travailleurs. C'est dire qu'une crise de la mondialisation conduit inévitablement à une détérioration des conditions de travail, même si, en la matière, une tendance positive ne serait pas synonyme de justice sociale.

La récente crise économique et sociale entraîne de nouvelles difficultés dans la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent et menace de remettre en cause les grands progrès réalisés dans le monde depuis plusieurs décennies.

A nouvelles difficultés, nouvelles approches. Ici, le rapport du Directeur général est très éloquent; il nous propose un nouveau critère de prise en considération des grands problèmes du monde. Il s'agit de modifier les modèles de croissance actuels de telle sorte qu'ils soient économiquement plus efficaces et socialement stables, tout en étant compatibles avec l'environnement et durables sur le plan politique.

Le message du rapport du Directeur général vient à point nommé car il nous interpelle tous et nous amène à reconsidérer notre conduite des affaires socio-économiques. Le rapport confirme les travaux de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation que mon prédécesseur immédiat, Son Excellence M. Benjamin Mkapa, a eu l'occasion de coprésider avec la Présidente de la Finlande, Son Excellence M^{me} Tarja Halonen.

La commission a proposé des moyens de remédier à l'injustice qu'elle a vue dans la mondialisation. Parmi les nations du globe, on observe des modèles de croissance qui sont défavorables aux pays en développement. Ce n'est ni juste ni acceptable – et ce n'est pas tenable.

La mondialisation, de ce fait, appelle une orientation objective et évolutive, qui permette de répondre à ces multiples difficultés en élaborant et en lançant des politiques susceptibles d'infléchir l'économie

mondiale dans le sens d'un développement plus juste, équitable, durable.

Nous apprécions beaucoup le leadership de l'OIT sur ces questions importantes. Nous nous souviendrons toujours de l'ambassadeur Juan Somavia pour sa contribution précieuse à cette Organisation.

Parvenir à la justice sociale et au travail décent à l'heure de la mondialisation est très difficile pour bon nombre de pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne, où la majorité des nations pauvres se trouve.

Il y a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, pour pouvoir attirer les investissements étrangers, les pays sont obligés de créer un contexte propice aux investissements. Malheureusement, dans beaucoup de pays, le prix à payer est très élevé pour l'emploi, le domaine social et l'environnement.

Nous le savons tous, ô ironie, les investissements directs étrangers ciblent des pays où les salaires sont bas et les impôts plus faibles, et où il y a moins de réglementation en matière de protection de l'environnement.

Ces tendances, qui sont l'expression actuelle de la mondialisation, vont à l'encontre des objectifs de l'OIT que sont le travail décent et la protection de l'environnement.

Aussi difficile que cela paraisse, il faut absolument que les pays en développement élaborent des politiques propices à des modèles de croissance efficaces, inclusifs, respectueux de l'environnement et durables. Après tout, le développement durable exige un équilibre entre le profit, l'être humain et la planète.

La deuxième raison est que la majeure partie de la population africaine – 70 pour cent, voire plus – est employée dans l'agriculture, qui demeure essentiellement une agriculture traditionnelle et de subsistance. Malheureusement, les agriculteurs utilisent peu la science et la technologie modernes et sont trop tributaires des pluies saisonnières. Avec le changement climatique, les sécheresses fréquentes et les inondations imprévisibles, la situation est devenue très difficile pour le secteur agricole.

Productivité et production sont donc faibles dans bien des régions – ce qui, conjugué à l'instabilité des marchés des produits agricoles, rend la voie de l'agriculture moins intéressante et fait de l'instauration du travail décent un défi majeur.

Malgré ces difficultés, on peut espérer que, avec des politiques appropriées et des mesures innovantes, il sera possible de transformer l'agriculture africaine, et de la rendre plus productive et apte à garantir un travail décent. Nous devons moderniser les méthodes de production et créer des industries agroalimentaires. Pourquoi devrions-nous rester des exportateurs de produits agricoles? Pourquoi devrions-nous continuer d'exporter des emplois dans les pays développés? Pourquoi ne pas créer ces emplois en Afrique, renforcer nos marchés nationaux, améliorer notre accès aux marchés internationaux et obtenir des prix équitables aussi bien dans le commerce local que dans le commerce mondial?

Il ne sert à rien de parler de la justice sociale si l'on ne tient pas compte du sort des agriculteurs pauvres qui constituent la majeure partie de la population active du continent africain.

Nous devons également lutter contre le chômage et le sous-emploi qui ne cessent de croître dans les pays en développement et qui touchent particulièrement la jeunesse. Il s'agit là d'un problème grave et persistant dont les conséquences sont imprévi-

sibles. Du fait de leur faible niveau de développement économique, il est difficile pour la plupart des pays en développement de trouver des solutions efficaces. C'est la raison pour laquelle des efforts conjoints de coopération sont nécessaires.

Les gouvernements, les entreprises locales et internationales, les organisations de la société civile et les partenaires de développement doivent travailler de concert à relancer la création d'emploi dans les pays en développement.

Notre troisième motif de préoccupation est la présence d'un secteur informel important en Afrique. Pour beaucoup de travailleurs, le secteur informel n'est pas un choix mais une question de survie. Dans des situations de pauvreté extrême et de chômage élevé, le secteur informel est une planche de salut. On y accède aisément car il est peu réglementé et ne nécessite pas des niveaux de formation, de compétences, de technologies et de capitaux très élevés.

Toutefois, la plupart des emplois du secteur informel ne répondent pas aux critères du travail décent. De ce fait, la difficulté est d'établir un compromis entre le besoin de trouver un emploi équilibré et les graves lacunes que l'on observe sur le marché informel.

Il s'agit là d'un défi que nous devons absolument relever. Si nous y parvenons, nous permettrons à des millions de travailleurs en Afrique de gagner leur vie, d'échapper à la pauvreté et de travailler dans des conditions décentes.

Je me félicite de la décision de faire figurer à l'ordre du jour de cette 100^e session, la question du travail décent pour les travailleurs domestiques. Des millions de personnes dans le monde, notamment des femmes et des enfants, exercent ce type d'activité pour gagner leur vie et celles de leurs familles.

Malheureusement, en dépit des services importants qu'ils rendent à leurs employeurs, les travailleurs domestiques figurent parmi les travailleurs les plus exploités et les plus maltraités dans le monde.

Ce qui est pire encore, c'est que les dirigeants ne s'intéressent guère à leur sort. Je suis heureux de pouvoir dire que, en Tanzanie, la loi les reconnaît et garantit leurs droits fondamentaux.

Nous connaissons tous la Campagne mondiale en faveur de la sécurité sociale pour tous qui a été lancée en 2003 et qui a pour but de promouvoir la mise en place d'une couverture sociale universelle par le biais de stratégies interactives.

Nous sommes également conscients de l'importance que revêt la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. J'aimerais d'ailleurs saisir l'occasion qui m'est donnée de m'adresser à cette assemblée pour exprimer à l'OIT la gratitude de la République-Unie de Tanzanie et de ses mandants pour l'appui technique et financier qu'ils reçoivent.

De fait, il est possible d'étendre la couverture sociale par le biais de la collaboration tripartite et de l'adhésion aux normes internationales du travail. Toutefois, pour y parvenir, il est crucial de mettre en place des mécanismes novateurs et d'instaurer un véritable dialogue entre les employeurs, les travailleurs et les gouvernements.

En Tanzanie, un certain nombre de régimes de sécurité sociale financés ou non par des cotisations fournissent des prestations à court et à long terme en matière de soins de santé, d'éducation, de congés

maternité, d'accidents du travail, de retraite et de prestations aux survivants.

Toutefois, la plupart de ces systèmes sont d'une portée limitée et seuls 5,4 pour cent des 16 millions de personnes que compte la population active bénéficient d'une couverture sociale. Les 95 pour cent restants ne sont pas couverts.

Les travailleurs du secteur informel ne bénéficient, quant à eux d'aucune couverture sociale. Ils recourent à des systèmes familiaux ou communautaires qui sont pour le moins inadéquats et peu prévisibles. Leur couverture sociale est par trop lacunaire et nous sommes résolus à prendre les mesures qui s'imposent pour la compléter. J'ai le plaisir de déclarer que nous nous sommes d'ores et déjà mis au travail. Nous envisageons d'assouplir les critères d'admissibilité pour permettre aux travailleurs du secteur informel d'avoir accès aux programmes de sécurité sociale.

Certains de ces systèmes ont déjà mis au point des programmes permettant aux travailleurs informels de s'affilier volontairement. Je suis certain que leurs bons résultats encourageront d'autres travailleurs à suivre la même voie.

J'ai également le plaisir d'informer les participants à cette Conférence que nous avons tenu notre promesse de créer une instance de réglementation de la sécurité sociale. Cette institution est déjà en place et s'acquitte de ses fonctions de contrôle, de réglementation et d'harmonisation des régimes de sécurité sociale.

Elle se charge en outre de développer des stratégies visant à assurer une couverture sociale aussi large que possible. Nous espérons que les personnes âgées, les personnes vulnérables et les travailleurs du secteur informel pourront en bénéficier.

Avant de conclure, je tiens à souligner que le dialogue social est indispensable à l'instauration du travail décent. Je parle là en pleine connaissance de cause. Lorsque le dialogue social est bien implanté, il améliore sensiblement les relations professionnelles, contribue à stimuler la productivité et la croissance économique et constitue un véritable facteur de cohésion sociale.

Le dialogue social crée un espace de réflexion qui est à l'opposé des négociations régies par l'émotion. Il permet donc de remplacer des relations conflictuelles par des partenariats, de parvenir à une vision commune des problèmes et d'avoir des discussions constructives sur la formulation de politiques.

La Tanzanie demeure résolue à renforcer le dialogue social à tous les niveaux, ce qui s'est avéré d'une grande utilité pour tirer le meilleur parti des relations professionnelles dans le pays et pour les améliorer. Nous veillons à ce que tous les organes établis au titre des normes de l'OIT fonctionnent bien et à ce que les délais soient respectés.

Au gouvernement, pour notre part, nous ne nous soustrairons pas à nos obligations et à nos engagements. Je suis heureux que nous ayons maintenu les réunions prévues avec les dirigeants syndicaux pendant la période de préparation du budget. Le dialogue nous a aidés à trouver un terrain d'entente pour un certain nombre de questions urgentes qui touchent le bien-être des travailleurs. J'ai personnellement maintenu mes rencontres régulières avec les dirigeants syndicaux dans les jours qui précèdent les célébrations du 1^{er} mai. A notre dernière rencontre, cette année, nous sommes tombés d'accord pour nous réunir plus souvent, trois fois par an si possible. Nous sommes résolus à tenir cette promesse. De nouveau, ce dialogue s'est avéré utile, et il est dans notre intérêt à tous de faire en sorte qu'il se poursuive durablement.

Permettez-moi de conclure en vous remerciant une fois encore de m'avoir offert cette occasion exceptionnelle de prendre la parole à la 100^e session de la Conférence internationale du Travail. Je m'associe à vous tous pour saluer les avancées remarquables réalisées par cette Organisation depuis de nombreuses années. Nous nous tournons vers l'avenir avec optimisme et croyons fermement que la justice sociale pour tous verra le jour.

Le PRÉSIDENT

Excellence, Monsieur le Président, nous vous remercions très sincèrement pour votre message plein d'enseignements à la 100^e session de la Conférence internationale du Travail.

(La séance est levée à 16 h 25.)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Séance spéciale

Allocution de Son Excellence M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie	1
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

.....
• Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact sur
• l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions reconnaissants aux
• délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs propres exemplaires afin de ne
• pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de la Conférence sont accessibles sur
• Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>.
•
.....